RÉDUISEZ DE 15 % VOTRE DETTE D'ÉTUDES

Un programme d'intérêt pour les bénéficiaires de prêts et bourses du gouvernement du Québec!

Saviez-vous qu'il est possible d'obtenir une réduction de 15 % sur votre dette d'études?

Le Programme de remise de dette vise à réduire de 15 % la dette de toute personne qui a terminé ses études dans les délais prévus et qui a reçu une bourse chaque année dans le cadre du Programme de prêts et bourses.

Vous pensez être admissible? Déposez une demande dès maintenant en visitant le site de l'Aide financière aux études.



Avantages des prêts et bourses

Pendant vos études à temps plein :

- Ne remboursez aucun montant lié à votre prêt.
- Le gouvernement paie pour vous les intérêts de votre prêt.
- Faire une demande de prêts et bourses chaque année, tant que vous êtes admissible au Programme.



Plus d'information par MIO

Gabrielle-Roy: Jessica Ramirez

Felix-Leclerc: Marie-France Matte

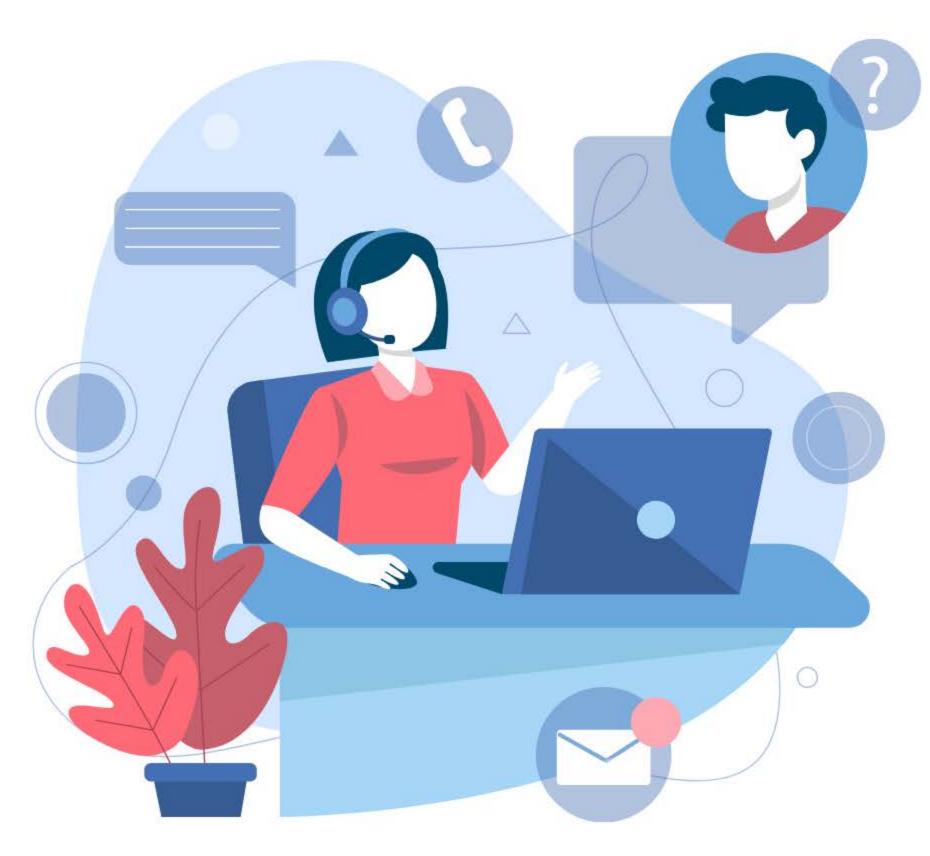
Après vos études à temps plein :

- Obtenir une réduction de 15
 % du montant de votre prêt .
- Délai de 6 mois avant de commencer à rembourser votre prêt.
- Profitez d'un taux d'intérêt offert par le gouvernement.
- Droit à un crédit d'impôt non remboursable (diminution d'impôt).



Avez-vous des questions sur le programme de prêts et bourses?





Saviez-vous que parmi les Services à la vie étudiante, il y a une équipe dédiée au programme de prêts et bourses de l'Aide financière aux études du Québec?

Plus d'information par MIO

Gabrielle-Roy: Jessica Ramirez

Felix-Leclerc: Marie-France Matte

Vous avez besoin d'aide pour la déclaration ou la confirmation

de vos ressources financières?

Plus d'information par MIO

Gabrielle-Roy: Jessica Ramirez

Felix-Leclerc: Marie-France Matte

